



FORMULAIRE
DE DEMANDE D'AUTORISATION DE TOURNAGE

Nature de la demande

INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR

ICE * Société de production

Gérant

Tél. Mail Pays

* Pour les sociétés de production de droit marocain

INFORMATIONS SUR LE FILM

Titre du film N° du registre public
en cas de production marocaine

Nationalité Durée Minutes Langue de la version originale

Catégorie Usage

Réalisateur CIP

INFORMATIONS SUR LA DATE ET LIEUX DE TOURNAGE

Tournage du Au Préparation du Au

Lieux

INFORMATIONS SUR LE BUDGET

Budget estimatif total en DHS Budget investi au Maroc en DHS

En ma qualité de demandeur de cette autorisation de tournage, je déclare :

- 1- M'engager à respecter la circulaire du 20 décembre 2004 relative aux quotas d'embauche de techniciens et de stagiaires sur les tournages;
- 2- M'engager à établir un contrat légalisé avec tout membre de l'équipe technico-artistique avant le début de sa prestation;
- 3- M'engager à souscrire une assurance contre les accidents du travail au profit des membres de l'équipe technico-artistique, y compris ceux qui sont détenteurs d'une patente;
- 4- M'engager à souscrire une assurance couvrant la responsabilité civile due aux tiers;
- 5- M'engager à transmettre un plan de travail du tournage au plus tard la veille du début de tournage;
- 6- M'engager à transmettre au CCM la veille de chaque jour de tournage la feuille de service du tournage du lendemain;
- 7- En cas d'embauche de technicien étranger dans la production d'un film marocain, à m'assurer de sa qualification dans son pays d'origine et à le justifier au CCM à la première demande ou en cas de contrôle de la production;
- 8- Accepter de m'exposer à un retrait définitif ou provisoire de mon autorisation d'exercice s'il s'avérait, en cas de contrôle du CCM, que les engagements que j'ai pris ci-dessus n'étaient pas respectés.

Date
Signature et
cachet du gérant
de la société

CADRE RESERVE AU CCM

Le présent formulaire doit être accompagné des documents demandés et énumérés sur le lien suivant "www.ccm.ma/autorisations-tournage"

Les documents doivent être fournis conformément à la réglementation en vigueur :

"www.ccm.ma/reglementations-autorisations"

"www.ccm.ma/circulaires"